



<http://comaguer.over-blog.com>

Bulletin n° 354- semaine 39- 2017

Ou l'on observera qu'un petit pays anti-impérialiste peut devant l'Assemblée générale des Nations Unies rappeler aux maîtres de cette institution qu'ils ne sont pas les maîtres du monde.

Déclaration de S.E. M. RI YONG HO, Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée au débat général de la 72 e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York, 23 septembre 2017

Traduction COMAGUER à partir du texte en anglais

https://youtu.be/fbDW_GOvOZA

Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de féliciter Votre Excellence M. Miroslav Lajčák pour votre élection à la présidence de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je souhaite plein succès à la présente session sous votre direction avisée.

Avant d'aborder les principaux points de mon débat, je suis obligé de faire des commentaires sur le discours prononcé il y a 4 jours par quelqu'un, appelé président des États-Unis, qui a souillé cette arène sacrée de ONU. Puisque Trump a prononcé à cette même tribune ces mots violents et irresponsables provoquant la dignité suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), je pense qu'il est assez juste pour moi d'apporter une réponse sur le ton correspondant.

Au cours de ses 8 mois de pouvoir, il a transformé la Maison Blanche en un champ de foire bruyant et plein du cliquetis des perles des bouliers et maintenant il a essayé de transformer le rassemblement de l'ONU en un nid de gangsters où l'argent est respecté et où le bain de sang est à l'ordre du jour.

La réalité est absurde : une personne comme Trump, une personne dérangée mentalement, pleine de mégalomanie et de satisfaction de soi, la personne qui est blâmée même par des Américains comme "Commandeur de la souffrance", "Roi menteur", "Président du Mal »

occupe maintenant le siège de président américain , la réalité est dangereuse : le joueur qui a vieilli en usant de menaces, de fraudes et d'autres techniques pour acquérir une parcelle de terrain détient le bouton nucléaire ; voilà ce qui constitue aujourd'hui la plus grave menace à la paix internationale et à la sécurité.

En raison de son manque de connaissances communes de base et d'opinions personnelles, il a essayé d'insulter la dignité suprême de mon pays en le comparant à une fusée. Ce faisant, toutefois, il a commis l'erreur irréversible de rendre inévitable la visite de nos fusées dans l'ensemble du territoire des Etats-Unis.

Nul autre que Trump lui-même est en mission suicide. Au cas où des vies innocentes des États-Unis seraient perdues à cause de cette attaque suicide, Trump serait tenu entièrement responsable.

Le leader suprême respecté, le camarade Kim Jong Un a déclaré : « Comme homme représentant la RPDC et au nom de la dignité et de l'honneur de mon état et de mon peuple, et en mon nom propre, je vais faire payer chèrement à l'homme qui tient la prérogative de commandant en chef des États-Unis son discours appelant à détruire totalement la RPDC

Trump n'était peut-être pas très conscient des propos sortis de sa bouche mais nous allons nous assurer qu'il supportera les conséquences bien au-delà de ses mots, bien au-delà de la portée de ce qu'il peut gérer même s'il est prêt à le faire.

Monsieur le Président, pensons aux peuples : lutter pour la paix et une vie décente pour tous sur une planète durable ; c'est le thème de la session en cours. Pour que tous les pays et tous les peuples puissent jouir de la paix et d'une vie décente, il est impératif de réaliser avant toute autre chose une véritable justice internationale. La réalisation de la justice internationale est l'une des principales missions de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur le Président, l'article 1 de la Charte des Nations Unies stipule "...apporter par des moyens pacifiques et conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement des différends internationaux ou les situations qui pourraient entraîner une violation de la paix". (*Voir texte intégral ci-après*)

Cependant en raison de l'autoritarisme et de l'arbitraire à l'heure actuelle d'une seule grande puissance, l'objet et les principes de la Charte des Nations Unies et d'autres principes de base des relations internationales sont aujourd'hui délibérément ignorés dans l'arène des Nations Unies.

Des actes anormaux justifiant et légitimant le despotisme et l'arbitraire et les actes de violation de la vérité et de la justice sont partagés ou tolérés.

La violation la plus étendue de la justice internationale peut être observée sur la péninsule coréenne.

Des actes d'injustice sans précédents, comme l'imposition de sanctions sévères sur une victime pour la raison que la victime a choisi de résister à l'agresseur sont ouvertement commis au nom de l'ONU.

L'essence de la situation de la péninsule coréenne est une confrontation entre la RPDC et les États-Unis, où celle-là (*la RPDC*) tente de défendre sa dignité et sa souveraineté nationale contre la politique hostile et les menaces nucléaires des celle-ci (*les Etats-Unis*)

Les États-Unis sont le pays qui a le premier produit des armes nucléaires et le seul pays qui les a utilisées, massacrant des centaines de milliers de civils innocents.

Ce sont les États-Unis, qui ont menacé d'utiliser l'arme nucléaire contre la RPDC au cours de la guerre de Corée en 1950 et qui ont introduit pour la première fois des armes nucléaires dans la péninsule coréenne après la guerre.

Les États-Unis ont au cours de la guerre froide commencé des exercices militaires conjoints à grande échelle contre la RPDC, et ensuite ont augmenté leur importance et leur caractère agressif après la guerre froide, organisant ces exercices plusieurs fois chaque année et en mobilisant de plus en plus de moyens nucléaires.

Qu'est-ce qui pourrait être une menace plus importante que la violence des remarques telles que "Le feu et la fureur", "Destruction totale" venant de l'autorité supérieure de la plus grande puissance nucléaire.

Les États-Unis sont la raison même qu'a la RPDC de posséder des armes nucléaires et elle doit renforcer et développer sa force nucléaire sur le niveau actuel pour faire face avec les États-Unis

La politique hostile des États-Unis et les menaces nucléaires ont continué pendant plus de 70 ans et ont conduit la situation sur la péninsule coréenne à un point de friction permanent. Mais aux Nations unies des résolutions qui légalisent l'injustice sont adoptées sélectivement en raison de la brutalité des États-Unis

Le respecté leader, le camarade Kim Jong Un, président de la Commission des affaires de l'Etat de la RPDC a déclaré : « La justice internationale n'est jamais atteinte d'elle-même ; elle ne peut être atteinte que lorsque les pays anti-impérialistes indépendants sont assez forts. » (Souligné par nous)

À moins que la vraie justice internationale ne devienne réalité, le seul principe philosophique valide est que la force doit être traitée par la force et que les armes nucléaires de la tyrannie doivent être traitées avec les marteaux nucléaires de la justice.

La possession de la dissuasion nucléaire par la RPDC est une juste mesure d'auto-défense prise comme ultime option, conformément à ce principe.

Récemment, la RPDC a testé avec succès un missile balistique capable de porter une bombe H comme une partie des efforts déployés pour atteindre l'objectif de compléter la force nucléaire du pays.

Avec cela, la RPDC est entrée dans une phase où elle complète sa force nucléaire conformément à sa ligne de développement simultané de l'économie et de la force nucléaire.

Notre force nucléaire nationale est, à tous égards, une arme de dissuasion pour mettre un terme à la menace nucléaire des États-Unis et pour empêcher son invasion militaire ; et notre but ultime est d'établir l'équilibre des forces avec les États-Unis.

Mesdames et Messieurs les délégués de tous les pays présents à cette session sont conscients du fait que la RPDC, contrairement aux autres États dotés d'armes nucléaires, a chaque fois rendu public pour le monde entier le processus de test et son résultat dans toutes les étapes de l'élaboration et de l'avancement de sa force nucléaire.

Puisque l'arme de dissuasion pour préserver la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et de la région est suffisamment renforcée, les États-Unis et ses disciples doivent maintenant réfléchir à deux fois avant de lancer une provocation militaire contre la RPDC.

Bien qu'ils parlent de "Feu et de Fureur", de "Destruction totale" et tout le reste, chaque fois ils doivent ajouter diverses conditions telles que "nous espérons que ce ne sera pas nécessaire", "ce n'est pas notre première option" et ainsi de suite.

En conséquence, nous sommes convaincus que la paix et la sécurité de l'Asie du Nord-Est et de la région dans son ensemble ont été consolidées

Nous n'avons pas besoin de la reconnaissance par quiconque de notre statut d'Etat doté de l'arme nucléaire et de notre capacité de frappe nucléaire.

Le missile balistique marqué du nom sacré de la RPDC a volé au-dessus de l'univers au-dessus du ciel bleu infini, l'ogive de notre fusée a laissé sa trace sur les vagues bleues de l'océan Pacifique et la formidable explosion et vibration de la bombe à hydrogène ont été enregistrées par cette planète.

Bien que notre décision de posséder des armes nucléaires ait été une option inévitable provoquée par les Etats Unis, elle a conduit notre pays à atteindre le statut de puissance nucléaire et de puissance balistique, et ce prestige est maintenant inscrit dans le destin immortel de la RPDC.

Monsieur le Président, l'échec de l'Organisation des Nations Unies dans l'accomplissement de son rôle dans la réalisation d'une véritable justice internationale est principalement dû aux vieilles pratiques non démocratiques du Conseil de sécurité. Personne d'autre que le Conseil de sécurité ne tient pas compte de la Charte des Nations Unies dès le premier article et il n'agit que dans la poursuite de la volonté et de l'intérêt de ses États membres.

Il n'est pas accessoire que la question sur la réforme du Conseil de sécurité ait déjà été posée en 1992 par la résolution 47/62 à la 47ème Session.

Depuis, la question de la réforme du Conseil de sécurité a été discutée chaque année au cours des 25 dernières années mais sans aucun progrès. Ce fait lui-même montre clairement à quel point les membres permanents actuels sont obsédés par l'anachronisme des leurs intérêts acquis.

Seul un membre permanent peut opposer son veto à la volonté générale de plus de 190 états membres des Nations Unies. Le Conseil de sécurité est un tel organe non démocratique de l'ONU.

Dans ce forum, je tiens à rappeler une fois de plus à tous les délégués le caractère injuste et inéquitable des "résolutions" adoptées par le Conseil de sécurité contre la RPDC.

Premièrement, le Conseil de sécurité a fabriqué des « résolutions » illégales et à double standard qui interdisent à la seule RPDC le lancement d'un satellite en violation du droit international prescrivant l'utilisation pacifique de l'espace comme un droit souverain de chaque état et sans prendre aucune position contre tous les autres pays qui lancent des satellites.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité a concocté des "résolutions" illégales et à double standard qui interdisent arbitrairement les essais nucléaires de la RPDC, bien que strictement des essais nucléaires relèvent de la souveraineté de chaque état puisque le droit

international sur l'interdiction des essais nucléaires n'est pas encore entré en vigueur et qu'il y a des pays qui ont effectué de nombreux essais nucléaires.

Troisièmement, le Conseil de sécurité a condamné l'élaboration d'armes nucléaires par la RPDC comme une "menace pour la paix et la sécurité internationales" et, sur cette base, a fabriqué des "résolutions" illégales et à double-standard en violation de l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui reconnaît le droit de légitime défense à tout État et sans remettre en question les autres pays qui continuent à développer les plus récentes armes nucléaires de toutes sortes.

La raison pour laquelle ces résolutions injustes et inéquitables continuent d'être adoptées, c'est que les membres permanents du Conseil de sécurité, tous puissances nucléaires, ont un intérêt commun à maintenir leur statut de monopole nucléaire.

Les membres permanents du Conseil de sécurité parlent beaucoup de non-prolifération des armes nucléaires. Vu du point de vue de la non-prolifération nucléaire, la possession par la RPDC, d'armes nucléaires est une mesure d'auto-défense juste.

En fait, l'accord international sur la non-prolifération nucléaire n'a été possible que parce que les puissances nucléaires avaient fait la promesse de ne pas menacer les États non dotés d'armes nucléaires avec les armes nucléaires. (Souligné par nous)

L'article 10 du Traité de Non Prolifération stipule que chaque partie a le droit de se retirer du Traité si elle décide que ses intérêts suprêmes ont été mis en cause. Cet article reconnaît que les intérêts suprêmes des États sont au-dessus de la non-prolifération nucléaire.

Après tout, les États-Unis eux-mêmes ont entravé les efforts internationaux de non-prolifération nucléaire en ne renonçant pas à la menace nucléaire contre la RPDC, mais plutôt en obligeant celle-ci à posséder des armes nucléaires.

Ceci démontre éloquentement que les "résolutions" anti-RPDC ne sont pas fondées sur des principes établis et qu'elles ne sont rien de moins que les produits de l'ancienne pratique non démocratique du Conseil de sécurité, de la conspiration et de la collusion des forces obsédées uniquement par leurs intérêts acquis.

Les États-Unis prétendent que la possession par la RPDC, de missiles balistiques et de bombes H constitue une "menace globale", même au sein l'ONU. Mais cette affirmation est un gros mensonge qui s'apparente au tristement célèbre "grand mensonge" fabriqué par les États-Unis en 2003 à propos de l'existence en Irak d'armes de destruction massive afin d'envahir ce pays.

La République populaire démocratique de Corée est un état nucléaire responsable.

Nous allons prendre des mesures préventives sous forme d'actions préventives impitoyables au cas où les États-Unis et leurs forces vassales donneraient des signes de préparation d'une sorte d'opération de "décapitation" de notre quartier général ou d'une attaque militaire contre notre pays. Cependant, nous n'avons aucune intention d'utiliser ou de menacer d'utiliser nos armes nucléaires contre les pays qui ne s'associent pas aux actions militaires des États-Unis contre la RPDC.

Les États-Unis ont recours à une intrigue pour condamner la possession d'armes nucléaires par la RPDC comme "une menace globale" afin de trouver un prétexte pour contraindre les autres États membres des Nations Unies à mettre en œuvre des "résolutions" sanctions contre la RPDC

C'est une tentative égoïste et sournoise des États-Unis pour échapper à leur responsabilité dans la question nucléaire de la péninsule coréenne et pour défendre leurs propres intérêts en utilisant et sacrifiant d'autres pays qui n'ont rien à voir avec la question.

Le gouvernement de la RPDC a fait une demande au Secrétariat de l'ONU pour qu'un forum d'experts en droit international soit organisé pour évaluer les arguments de droit et de légalité des « résolutions » du Conseil de Sécurité mais nous n'avons eu aucun écho du Secrétariat depuis 9 mois déjà.

Il en va de même du fait que la RPDC a fait des demandes répétées à l'ONU pour discuter de la menace grave pour la paix et la sécurité internationales causée par les exercices militaires agressifs et provocants conjoints, de la Corée du sud et les États-Unis mais ces demandes n'ont jamais été mises à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et refoulées chaque fois.

La Charte des Nations Unies stipule que les membres de l'Organisation des Nations Unies acceptent et appliquent les décisions du Conseil de sécurité.

Si les "résolutions" sur la RPDC adoptées au Conseil de sécurité sont vraiment justes et légitimes, il n'est pas nécessaire que tous les ambassadeurs américains à l'étranger et même le président et le secrétaire d'Etat s'affairent à contraindre d'autres pays à la mise en œuvre des "résolutions". En outre, il n'est pas nécessaire pour les États-Unis de faire participer leurs fantoches comme la Corée et le Japon à cette activité.

Les États membres des Nations Unies ne doivent pas céder aux pressions d'une grande puissance, en appliquant les résolutions du Conseil de sécurité mais se faire un jugement indépendant sur la légalité, l'impartialité et la moralité des résolutions et contribuer à la promotion de la réforme de l'ONU en élevant leurs voix contre le despotisme et l'arbitraire.

Monsieur le Président, les États-Unis ont pris des sanctions contre notre pays depuis le tout premier jour de sa fondation et on peut dire que les plus de 70 ans de la longue histoire de la RPDC sont une une histoire de lutte, de persévérance dans la voie de l'auto-développement dans le cadre des sanctions les plus dures dans le monde.

Grâce à une lutte si longue et si difficile, nous sommes enfin maintenant à seulement quelques pas de la porte finale de l'achèvement de notre force nucléaire nationale. Imaginer la possibilité que la RPDC soit ébranlée d'un pouce ou modifie sa position en raison des sanctions par les forces hostiles n'est rien d'autre qu'un espoir désespéré

Le jour viendra certainement dans un avenir proche, où nous en finirons avec tous les dommages infligés à notre développement économique pacifique et à l'amélioration du niveau de vie du peuple et avec toutes les souffrances imposées à nos femmes, enfants et personnes âgées par les sanctions odieuses et barbares contre notre République.

La RPDC a déjà organisé un comité national d'enquête de dommages pour faire une étude approfondie de l'ensemble des dommages infligés à notre République par tous les types de sanctions.

Ce comité fera une enquête approfondie et recensera tous les dommages physiques et moraux imposés à la RPDC par les États-Unis, leurs disciples et également par les pays qui se sont soumis à la coercition des États-Unis.

Au moment où ce racket des sanctions et la pression atteint un point critique, entraînant la péninsule coréenne dans une situation incontrôlable, les résultats de l'enquête de ce comité auront un effet énorme en désignant les responsables.

Monsieur le Président, ma délégation saisit cette occasion pour exprimer un soutien fort à sa solidarité avec le gouvernement cubain et les peuples qui se battent pour défendre leur souveraineté nationale et réaliser la justice internationale contre le despotisme, l'arbitraire et l'embargo unilatéral des États-Unis

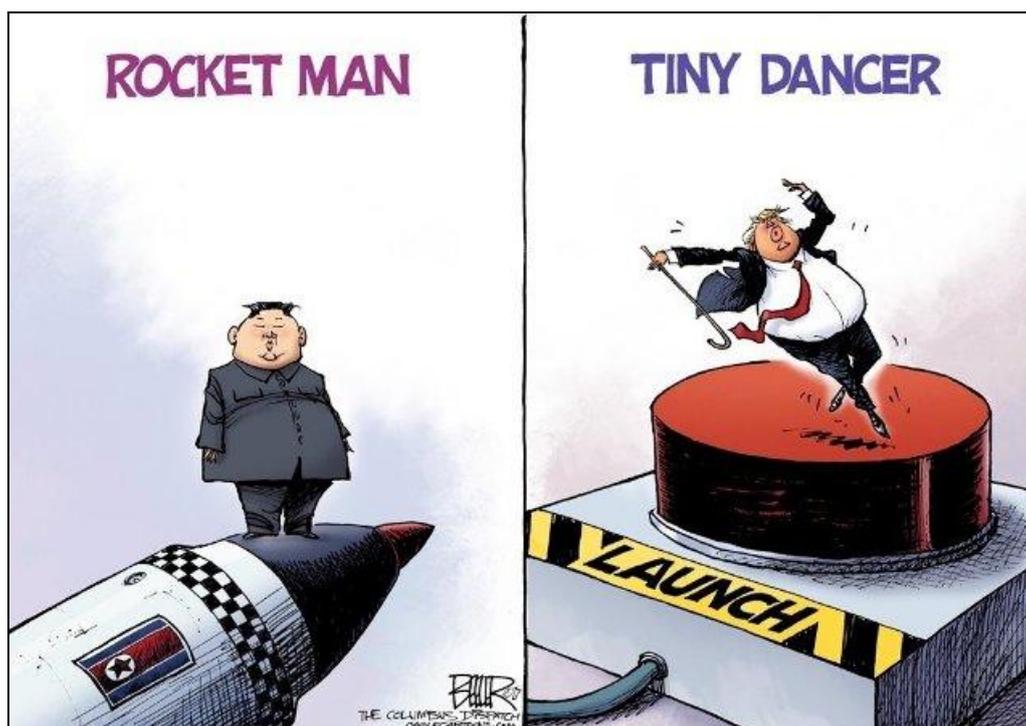
Nous exprimons également un appui ferme et notre solidarité au Gouvernement et au peuple du Venezuela qui luttent pour défendre la souveraineté nationale et la cause du socialisme. Les actes injustes et méprisables tels que fermer les yeux sur les actes odieux d'Israël en condamnant simultanément et de toutes les manières possibles le seul gouvernement syrien qui se bat pour protéger sa souveraineté nationale et la sécurité ne devraient pas être tolérés plus longtemps.

Le gouvernement de la RPDC défendra certainement la paix et la sécurité du pays avec sa puissante dissuasion nucléaire et contribuera également à la sauvegarde de la paix mondiale et de la sécurité.

IRRUPTION D'ELTON JOHN SUR LA SCENE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE

Dans son intervention tonitruante devant l'Assemblée générale de l'ONU, Donald Trump a qualifié KIM JONG UN de ROCKET MAN (« l'homme à la fusée ou l'homme-fusée ») allusion à un titre fameux d'Elton John. Démontrant son extrême maîtrise de soi et sa parfaite connaissance de la culture occidentale le Président de la RPKD a aussitôt répondu avec humour en associant dans une petite vidéo Donald Trump à d'autres titres du chanteur britannique en particulier celui de DANSEUR MINUSCULE

https://www.youtube.com/watch?time_continue=62&v=QBP9RtcNROc



Article 1

Les buts des Nations Unies sont les suivants :

- 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;**
- 2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde;**
- 3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion;**
- 4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.**
